



## Plan d'accessibilité pluriannuel

**Date d'approbation : décembre 2025**

### Mises à jour

---

Pour obtenir le présent document dans un format accessible, sans aucun frais, communiquez avec l'équipe des communications de Santé à domicile Ontario par l'un des moyens suivants :

Courriel : [accessibility@ontariohealthathome.ca](mailto:accessibility@ontariohealthathome.ca)

Téléphone : 1 888 470-2222

Téléimprimeur : 711

---

### Table des matières

- 1. Énoncé d'engagement**
- 2. Introduction**
- 3. Réalisations en vue de prévenir et d'éliminer les obstacles**
- 4. Stratégies et mesures à prendre pour la période allant de 2025 à 2030**
- 5. Remerciements**
- 6. Nous aimerions recevoir vos commentaires**

### Énoncé d'engagement

Santé à domicile Ontario fait tout son possible pour fournir des biens et des services en respectant la dignité et l'indépendance des personnes handicapées, et il déploie des efforts raisonnables pour veiller à ce que les politiques, pratiques et procédures s'inscrivent dans l'esprit et les exigences du Règlement de l'Ontario 191/11 : *Normes d'accessibilité intégrées*.

## Introduction

Le 28 juin 2024, Santé à domicile Ontario s'est établi en tant qu'un seul organisme de services provincial après la fusion des 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (exerçant leurs activités en tant que Services de soutien à domicile et en milieu communautaire). Chaque jour, le nouvel organisme distinct coordonne la prestation des services de soins à domicile et en milieu communautaire pour des milliers de patients, partout dans la province. Dans cette perspective, Santé à domicile Ontario entend créer un environnement respectueux, accessible et inclusif pour tous les patients, employés, partenaires et membres du public.

Santé à domicile Ontario exerce ses activités et fournit des services conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Il s'agit notamment de réduire ou supprimer des obstacles ainsi que d'intégrer les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, l'information et les communications ainsi que l'emploi et la conception des espaces publics. Dans le plan d'accessibilité pluriannuel, on décrit les réalisations de l'organisme jusqu'à ce jour ainsi que les mesures à prendre afin de poursuivre les efforts des 14 anciens organismes de repérer et d'éliminer les obstacles à l'accessibilité que rencontrent les personnes handicapées.

## Réalisations en vue de prévenir et d'éliminer les obstacles

Suivant son engagement à prévenir et éliminer les obstacles à l'inclusion, Santé à domicile Ontario a continué de développer les programmes d'accessibilité des anciens organismes par les initiatives suivantes :

- Intégration d'un cadre d'équité, d'inclusion, de diversité et d'antiracisme dans la Stratégie relative au personnel et affectation d'un.e gestionnaire à cette activité
- Création d'un nouveau rôle de **responsable de l'accessibilité** au service des **communications** afin d'assurer l'intégration des normes d'accessibilité dans chaque composante des outils et stratégies de communication de l'organisme, y compris le site Web, l'intranet et les outils destinés aux patients
- Lancement de la page Web publique [Accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario | Santé à domicile Ontario](#) qui souligne notre engagement à respecter les exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et les *Normes d'accessibilité intégrées*. Sur cette page, on trouve une description des politiques traitant de ces normes, les liens vers les politiques et plans sur l'accessibilité ainsi que les mesures à prendre pour demander un document dans un autre format accessible et fournir des commentaires.
- Normalisation du processus d'acceptation de demandes du public à obtenir un document dans un format alternatif ou d'autres aides à la communication
- Normalisation du programme de formation sur l'accessibilité pour les nouveaux employés et ceux déjà en poste et mise en place d'une formation de recyclage obligatoire
- Intégration des considérations liées à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* dans les contrats d'approvisionnement et les contrats relatifs aux

soins des patients ainsi que dans les communications et les processus de recrutement et d'accueil de nouveaux employés sous le nouveau nom

- Initiation des premières étapes visant à créer un centre d'excellence provincial en santé et sécurité au travail. Il s'agit notamment de la normalisation de la gestion des compétences en vue d'adopter une approche équitable et uniforme pour les pratiques exemplaires concernant le retour au travail et les mesures d'adaptation qui tiennent compte de besoins médicaux.

## Stratégies et mesures à prendre pour la période allant de 2025 à 2030

- En plus des réalisations mentionnées ci-dessus et suivant notre engagement à respecter les obligations de conformité actuelles, nous sommes déterminés au cours des cinq prochaines années à prendre les initiatives suivantes.

### i. Exigences générales

Initiative	Délai prévu
Intégrer une formation standard sur l'accessibilité dans la trousse d'orientation des nouveaux employés	T1 2025-2026 (achevée)
Créer un comité consultatif sur l'accessibilité avec un mandat	T2 2025-2026 (achevée)
Approuver, mettre en œuvre et publier : <ul style="list-style-type: none"><li>• plan d'accessibilité pluriannuel sur cinq ans</li><li>• politique sur l'accessibilité</li></ul>	T3 2025-2026 (achevée)
Élaborer un rapport d'étape annuel et l'afficher sur le site Web de Santé à domicile Ontario	T3 2025-2026 puis une fois par année (achevée pour 2025-2026)
Examiner et évaluer la conformité au programme de formation harmonisé sur l'accessibilité ainsi qu'au format des dossiers de formation	T3 2025-2026 puis une fois par année (achevée pour 2025-2026)
Créer des modèles standards en vue d'établir une réponse uniforme en cas de perturbation temporaire	T4 2025-2026
Concevoir et offrir une formation spécifique sur l'intégration des caractéristiques et du langage de l'accessibilité dans les documents et les contrats d'approvisionnement. Cette formation sera axée sur les employés chargés d'acheter des biens et des services au nom de Santé à domicile Ontario.	T4 2026-2027

## ii. Information et communications

Initiative	Délai prévu
Approuver et rendre accessible le Formulaire de demande d'assistance d'un.e employé.e ou d'un visiteur ou d'une visiteuse en cas d'urgence ou d'évacuation	T3 2025-2026 et en cours (achevée pour 2025-2026)
Modifier le tableau de présence afin de permettre à une personne handicapée ayant besoin d'assistance pour évacuer l'immeuble d'indiquer et de confirmer sa présence pour la journée	T3 2025-2026 et en cours (achevée pour 2025-2026)
Lancer une page harmonisée à propos de l'accessibilité sur le SharePoint, où les employés peuvent trouver des ressources et des renseignements connexes	T4 2025-2026 et en cours
Normaliser le suivi et la présentation de rapports sur les demandes d'accessibilité et les activités connexes	T4 2025-2026 et en cours
Approuver et mettre en œuvre le plan de gestion des urgences et le cadre d'évacuation d'urgence afin de faciliter l'accessibilité pour les personnes handicapées	T4 2025-2026 et en cours
Offrir de la formation sur le plan de gestion des urgences et le cadre d'évacuation d'urgence	T4 2025-2026 et en cours
Normaliser les procédures en vue de créer les documents en format accessible ou dans un format prêt à l'emploi afin d'optimiser le délai de traitement des demandes	T2 2025-2026 et en cours
Continuer de mettre à niveau le matériel d'enseignement et de formation pour créer du contenu et des documents numériques accessibles qui suivent ou dépassent les normes établies dans la <i>Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	T3 2025-2026 et en cours
Établir un cadre pour la campagne de sensibilisation à l'accessibilité à l'intention des employés	T3 2025-2026 et en cours

### **iii. Emploi**

Initiative	Délai prévu
Élaborer, approuver, mettre en œuvre et afficher une politique d'accessibilité relative à l'emploi et au recrutement ainsi que les outils connexes qui reflètent notre engagement à l'accessibilité tout au long du processus de recrutement et d'orientation des nouveaux employés, y compris un formulaire de demande de mesures d'adaptation que peut soumettre un.e candidat.e	T1 2026-2027 et en cours
Veiller à ce que le langage employé dans les outils d'évaluation du rendement et de perfectionnement professionnel tiennent compte des besoins en matière d'accessibilité des personnes handicapées	T1 2026-2027 et en cours
Prendre des mesures quantifiables liées au volume et à la nature des demandes de mesures d'adaptation afin d'éclairer l'élaboration de plans et la révision des politiques	T2 2027-2028 et en cours
Normaliser les politiques, les pratiques et les procédures relatives à la gestion des compétences	T3 2029-2030 et en cours

### **iv. 1. Conception des espaces publics**

Initiative	Délai prévu
Veiller à ce que chaque espace public ou lieu de travail nouveau, redessiné ou réaménagé réponde aux exigences d'accessibilité	En cours

### **iv. 2. Services à la clientèle**

Initiative	Délai prévu
Approuver, mettre en œuvre et afficher la politique mise à jour sur les formats accessibles et les renseignements à l'intention des patients et des membres du public	T1 2026-2027
Offrir une formation standard sur les appareils fonctionnels et les mesures de soutien que l'on peut utiliser pour aider un.e employé.e ou un membre du public ayant un handicap	En cours
Suivant des dispositions contractuelles avec des organismes fournisseurs de biens et de services au nom de Santé à domicile Ontario, continuer de renforcer les exigences en matière de formation conformément à la <i>Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario</i>	En cours

**Nous tenons à exprimer notre gratitude et notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration du présent plan d'accessibilité pluriannuel.**

**Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires.**

Si vous avez des commentaires au sujet du présent plan d'accessibilité pluriannuel ou que vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou recevoir le document dans un autre format, communiquez avec le service des communications par :

Courriel : [accessibility@ontariohealthathome.ca](mailto:accessibility@ontariohealthathome.ca)

Téléphone : 1 888 470-2222

Téléimprimeur : 711